

EVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS PERMIS B

Objectifs : Evaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie B afin de déterminer le nombre d'heures Nécessaire.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Cette évaluation est obligatoire pour toute

Personne âgée de :

-Au moins 15 ans, souhaitant débiter une

Formation à la conduite accompagnée

-Au moins 17 ans souhaitant débiter une

Formation traditionnelle ou supervisée

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Enseignants titulaires du titre professionnel

“enseignant de la conduite et la sécurité routière “

Ou un diplôme admis en équivalence.

OBJECTIFS D'EVALUATION

Evaluer son niveau

-d'expérience en conduite (la route, la signalisation,

Mécanique véhicule et motivations)

-de détection du risque en situation de conduite

-sur l'installation au poste de conduite

DUREE

1 Heure maximum

EFFECTIFS

1 élève par ordinateur

HORAIRES définis à l'agence

MODES D'EVALUATION

L'évaluation est effectuée en agence sur ordinateur

elle s'articule autour de 3 étapes :

-un questionnaire

-vidéos et photos à analyser

- bilan

CONDITIONS DE VALIDATION

A l'issue de l'évaluation, le score obtenu

est présenté par exercices et par critères

évalués que sont :

- expérience de la conduite

- connaissance du véhicule

- attitude à l'égard de la conduite et de la

- la compréhension et la mémoire

- la perception

le bilan restitué à l'élève fait apparaître

le score et le nombre d'heures de formation

proposé et sera annexé au contrat

OUTILS D'EVALUATION

ENPC EVAL +

SUPPORT INFORMATIQUE